

Ingénieur par apprentissage



VetAgro Sup



Semestre 7



Formation d'ingénieur sous statut d'apprenti

Les objectifs

VetAgro Sup, Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement, habilité par la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI), prépare les étudiants/es à exercer le métier d'ingénieur dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentaire et du développement territorial.

Pour construire sa formation, l'Institut s'appuie sur la définition du métier d'ingénieur retenue par la CTI :

Le métier de l'ingénieur consiste à poser, étudier et résoudre de manière performante et innovante des problèmes souvent complexes de création, de conception, de réalisation, de mise en œuvre et de contrôle, ayant pour objet des produits, des systèmes ou des services – et éventuellement leur financement et leur commercialisation – au sein d'une organisation compétitive. Il prend en compte les préoccupations de protection de l'homme, de la vie et de l'environnement, et plus généralement du bien-être collectif.

L'activité de l'ingénieur mobilise des ressources humaines et des moyens techniques et financiers. Elle contribue à la création, la compétitivité, et la pérennité des entreprises, dans un cadre international. Elle reçoit une sanction économique et sociale.

Elle s'exerce dans les secteurs publics et privés, dans l'industrie et les services, ainsi que dans l'agriculture. À ces titres, l'ingénieur doit posséder un ensemble de savoirs techniques, économiques, sociaux, environnementaux et humains adaptés à ses missions, reposant sur une solide culture scientifique.

C'est à ce métier multidimensionnel que les élèves ingénieurs sont préparés.

Inscrit dans un contexte marqué par les progrès scientifiques et techniques, l'évolution des besoins des entreprises, la diversification du marché de l'emploi et la demande sociétale, le métier d'ingénieur est en constante évolution et la formation doit s'adapter en conséquence.

Le cursus est conçu pour permettre l'acquisition de qualités générales qui constituent les compétences communes des ingénieurs diplômés :

L'ingénieur diplômé de VetAgro Sup est un INGÉNIEUR AGRONOME opérationnel et polyvalent, proche des réalités du monde professionnel. Il est apte à identifier les problèmes, à établir un diagnostic, à proposer des solutions, à mettre en œuvre des projets et à innover dans une logique d'amélioration continue.

- *Il est capable d'intégrer dans son action les enjeux économiques, sociaux, environnementaux, éthiques et de santé publique, à différentes échelles, jusqu'à leur dimension internationale. Il intervient principalement dans les domaines de la production animale, de la production végétale, de la production agroalimentaire, et du développement territorial.*
- *Doté d'une forte capacité d'adaptation, il exerce en tant que cadre dans des activités de production, de gestion, de commercialisation, de recherche-développement, d'audit, d'études, de conseil, d'animation ou de formation.*



Formation d'ingénieur sous statut d'apprenti

L'organisation du cursus

Le cursus de formation d'ingénieur par apprentissage se déroule sur 3 ans. Basé sur un référentiel détaillé, le cursus vise une acquisition progressive et raisonnée des compétences au cours des 6 semestres qui le composent.

1) L'alternance

Elle comprend des temps en entreprise pour un volume totale de 90 semaines et des temps en centre à VetAgro Sup pour un volume de 66 semaines.

La répartition annuelle école/entreprise sur les 3 ans est la suivante :

1ère année : 24 semaines à l'école - 28 semaines en entreprise

2ème année : 22 semaines à l'école – 30 semaines en entreprise

3ème année : 20 semaines à l'école – 32 semaines en entreprise

L'alternance école/entreprise se fait sur un rythme moyen de 4 semaines/4 semaines, avec des périodes plus longues en entreprise l'été pour les 2 premières années et une période de 6 mois en entreprise en fin de 3ème année correspondant au projet de fin d'étude

2) Contenu des périodes à l'école :

Les enseignements académiques à l'école sont organisés en deux temps :

le Socle Commun (semestres 5 et 6) :

Les apprentis/es acquièrent une base commune de compétences sur laquelle s'appuiera le reste de la formation et qui leur permettront de s'adapter et d'évoluer au cours de leur vie professionnelle. Cette période est également mise à profit par les apprentis/es, avec un soutien méthodologique apporté par l'Institut, pour analyser et prendre du recul sur les activités et les acquis en entreprise.

Tous les apprentis/es suivent le même enseignement organisé en modules relevant de 7 grands champs thématiques ou Unité d'Enseignement (UE) : Systèmes de production agricole / Alimentation, aliments, procédés / Organisation, Institutions et politiques publiques / Economie et gestions agricoles et agroalimentaires / Méthodes et outils de l'ingénieur / Langues vivantes.

Sur ce semestre une Unité d'Entreprise regroupe les modules visant l'acquisition de compétences et postures professionnelles en lien directe avec les activités et missions menées en entreprise.

la période d'approfondissement Professionnel (semestres 7, 8, 9) :

Au cours de cette période, l'apprenti/e suit un cursus individualisé selon le secteur professionnel.

L'objectif du semestre 7 est l'acquisition de compétences communes en lien avec le fonctionnement de l'entreprise et la posture de cadre au sein de l'entreprise. Les enseignements prennent appui sur les périodes en entreprise de ce semestre.

Au cours de ce semestre, les apprentis/es adaptent leur parcours par le choix d'une dominante parmi 4 proposées : Agronomie, productions végétales / Zootechnie, systèmes d'élevages / Produits alimentaires de terroir : tradition et innovation Produire durablement sur les territoires

Le semestre 8 est un semestre d'ouverture. L'objectif est de permettre aux apprentis/es de s'ouvrir sur de nouvelles thématiques, techniques, outils... Un choix de modules est offert permettant de suivre le cursus le plus adapté au besoin.

Le semestre 9 vise l'acquisition de capacités renforcées dans le secteur professionnel. Des options sont proposées au choix des apprentis en lien avec les grandes thématiques du cursus.

Formation d'ingénieur sous statut d'apprenti

Compétences visées durant le semestre 7

		Objectifs d'apprentissage
Unité d'enseignement	Dominante	Approfondir un domaine professionnel en fonction du projet de l'étudiant et tenant compte des acquis antérieurs.
	Entreprise	Acquérir des compétences en lien avec le fonctionnement de l'entreprise et la posture de cadre au sein de l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> • maîtriser les principes de la commercialisation, du marketing et de la stratégie d'entreprise. • appliquer les principes de l'approche systémique vus en socle commun, • acquérir la capacité à interagir avec autrui, à se positionner de manière adaptée au contexte et aux enjeux de sa mission et de l'organisation
	Organisation des filières	<ul style="list-style-type: none"> • Définir la notion de filière • Donner des bases méthodologiques pour procéder à l'analyse technico-économique d'une filière agroalimentaire • Aborder les « problématiques filière »
	Méthodes et outils de l'ingénieur	Acquérir les outils de l'ingénieur : <ul style="list-style-type: none"> • Outils informatiques • Traitement de données • Modélisation • Communication écrite et orale
	Langues vivantes	Favoriser la mobilité internationale par la maîtrise de l'anglais
Unité d'entreprise		Développer les compétences et postures professionnelles : <ul style="list-style-type: none"> • S'intégrer, se positionner de manière adaptée dans la structure • Travail en équipe • Démarche de Diagnostic

**Formation d'ingénieur sous statut d'apprenti
Architecture semestre 7**

Semestre 7

Semestre 7			horaire encadré	horaire autonomie	Coefficient Module	ECTS
Unités d'Enseignement	Code	Modules				
Dominante (1 au choix)	7-1-1	Raisonnement des systèmes de culture à double performance	86 h		100 %	6
	7-1-2	L'animal dans tous ses états : qualité des productions et des produits animaux				
	7-1-3	Systèmes agroalimentaires territorialisés : acteurs et produits				
	7-1-4	Transitions vers des systèmes territoriaux durables				
Entreprise	7-2-1	Contrôle de gestion	25 h		30 %	5
	7-2-2	Structure et stratégie d'entreprise	15 h		20 %	
	7-2-3	Démarche qualité et Responsabilité Sociétale	20 h	2 h	25 %	
	7-2-4	L'entreprise et le droit des sociétés	7 h		10 %	
	7-2-5	Le marketing : principes, outils et techniques	10 h	5 h	15 %	
Organisation des filières	7-3-1	Filière Agroalimentaire	40 h	13 h	100 %	3
Méthodes et outils de l'ingénieur	7-5-1	Statistiques	15 h		30 %	4
	7-5-2	Modélisation	12 h		25 %	
	7-5-3	Systèmes d'information	22 h		45 %	
Langues vivantes	7-7-1	Anglais	33 h		50 %	4
Unité entreprise	7-8-1	Diagnostic	10 h		30%	10
	7-8-2	Postures d'ingénieurs	18 h		40%	
	7-8-3	Missions en entreprise	8 h		30%	
TOTAL			321 h	15 h		30